

FRANCE-SAHEL

L'HEURE DU BILAN



**TERRE
SOLIDAIRE**



OXFAM
France



TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique
en Afrique

SOMMAIRE

Partie 1 : Le contexte politique au Sahel apparaît de plus en plus instable	3
Partie 2 : La réponse française, essentiellement militaire, à une crise aux causes politiques et sociales s'est révélée inadaptée	4
Partie 3 : La politique française au Sahel a aussi été marquée par un déficit de dialogue et une posture manquant d'humilité	6
Partie 4 : La politique française de solidarité internationale envers les pays sahéliens manque de cohérence et d'efficacité	8
Nos recommandations	10

Contacts :

CARE France : CASPER Mathilde - casper@carefrance.org
CCFD-Terre Solidaire : PASCAL Jessica - j.pascal@ccfd-terresolidaire.org
Oxfam France : JANDEAUX Louis-Nicolas - Injandeaux@oxfamfrance.org
Tournons La Page : POURCHIER Mathieu - mathieu.pourchier@tournonslapage.org

Editeurs : CARE France, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Tournons La Page
Avec les contributions de : Mathilde Casper, Cloé Esteves, Robin Guittard, Louis-Nicolas Jandeaux, Sarah Martin, Jessica Pascal et Mathieu Pourchier

Date de parution : juillet 2023

Crédits photographiques : Benoit Tessier / Reuters, Olympia De Maismont / AFP, Luis Tato / AFP

Les relations entre les pays du Sahel et la France se sont détériorées ces dernières années. Parmi les événements les plus révélateurs de ces tensions, l'opération Barkhane a pris fin le 9 novembre 2022, suivie de l'arrêt de toute coopération avec le Mali. Dans quel contexte ces évolutions prennent-elles place et quels en sont les ressorts ?

NB : Dans le cadre de ce document, le terme "Sahel" est défini de manière restrictive et fait référence aux pays regroupés au sein du G5 Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

1. Le contexte politique au Sahel apparaît de plus en plus instable

Au Mali, où le colonel Assimi Goïta est arrivé au pouvoir par un coup d'État en mai 2021, on observe une hostilité croissante et affichée envers la présence française, qu'elle soit militaire, diplomatique (renvoi de l'ambassadeur Joël Meyer en janvier 2022, communiqués qualifiant la France de "junte [...] promotrice du terrorisme au Sahel"^[1]) ou médiatique (suspension de RFI et France 24 en avril 2022). Après s'être retiré du G5-Sahel, le pays a fait le choix de nouvelles alliances en renforçant ses liens avec la Russie, notamment sur le plan militaire avec le recours au groupe paramilitaire Wagner, ce qui n'a fait qu'accentuer les tensions avec la France. On observe sensiblement le même schéma au Burkina Faso, qui a connu deux coups d'État en l'espace de quelques mois, et où la task force française Sabre a récemment été contrainte de se retirer en février 2023. Dans ces pays, tout comme au Tchad, le retour à l'ordre constitutionnel est encore incertain. Le gouvernement de transition au Mali a récemment annoncé le report du référendum constitutionnel, tandis qu'au Tchad, Mahamat Idriss Déby, qui a succédé à son père par la force en avril 2021, a prolongé la période de transition de 24 mois en octobre dernier.

“Partout au Sahel, on assiste ainsi à un repli démocratique lié à une réduction croissante de l'espace civique et des libertés individuelles.”

Partout au Sahel, on assiste ainsi à un repli démocratique lié à une réduction croissante de l'espace civique et des libertés individuelles. Au Burkina Faso, la "lutte contre le terrorisme" offre au gouvernement de transition et aux Forces de sécurité le moyen de durcir et d'asseoir leur pouvoir (Etat d'urgence décrété en mars 2023), menaçant davantage les libertés publiques et l'expression d'une opposition. Au Niger, un décret présidentiel est venu renforcer le contrôle sur l'action des ONG dès février 2022. En plus de remettre en cause leurs principes d'autonomie et d'impartialité, cette mesure rétroactive impose aux associations de lourdes formalités administratives qui compliquent leur fonctionnement.

2. La réponse française, essentiellement militaire, à une crise aux causes politiques et sociales s'est révélée inadaptée

Lancée en août 2014 pour prendre le relais de l'opération Serval, et ce sans faire l'objet d'un vote parlementaire, l'opération Barkhane aura ainsi duré 9 ans sans parvenir à endiguer l'insécurité grandissante dans la région. Ce constat s'explique notamment par un déficit de lecture des ressorts de la crise, et notamment une négligence des dynamiques de conflits locaux au profit de la rhétorique dominante de la "lutte contre le terrorisme". La présence des groupes armés est en effet en partie révélatrice d'une crise profonde entre gouvernés et gouvernants, une remise en cause de certaines formes de légitimité qui fait écho à un besoin de reconstruction du politique et de renouvellement du contrat social. Or, une telle rhétorique laisse peu de place à des stratégies de prévention et de gestion de conflits; elle écarte notamment l'option du dialogue comme sortie de crise, tant du côté des gouvernements sahéliens que de leurs partenaires internationaux[2].

En outre, malgré l'engagement de la France à réaliser un "sursaut civil"[3] visant à accentuer la priorité accordée au retour de l'État et au redéploiement des services sociaux de base au profit des populations, l'approche française est restée en pratique structurée autour de la dimension militaire. En 2021, les financements français alloués aux opérations militaires au Sahel, de l'ordre d'un milliard d'euros annuel, sont ainsi deux fois plus importants que les budgets de l'aide bilatérale dédiée à la stabilisation et au développement[4].



© Benoit Tessier / Reuters

Figure 1

Militaire arborant
l'écusson officiel de
l'opération Barkhane

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec les armées nationales, la protection des civils a, à plusieurs reprises, fait défaut : selon ACLED, 47 % des 4 200 décès de civil.e.s documentés au Niger, au Burkina Faso et au Mali en 2020 et 2021 ont été causés par les forces de défense et de sécurité sahéliennes et les « groupes d'auto-défense communautaires », et non par les groupes dits djihadistes[5]. Une enquête de la MINUSMA met également en cause une frappe aérienne de Barkhane dans la mort de 19 civils le 3 janvier 2021 dans le village de Bounti (Mali) [6]. Mais la France ne reconnaît toujours pas sa responsabilité dans cet incident, et refuse l'ouverture d'une enquête, ce qui entretient un climat d'impunité et de défiance de la part des populations sahéliennes.

Après le départ précipité de Barkhane du Mali, l'armée française met aujourd'hui en avant une "débarkhanisation des esprits"[7], une nouvelle posture davantage axée sur un dispositif léger et l'accompagnement des armées nationales, en collaborant étroitement avec le G5-Sahel et les pays côtiers. Pourtant la traduction opérationnelle de ces évolutions est encore floue et ne doit pas exempter la France d'être transparente sur ces opérations de coopération - en particulier vis-à-vis du Parlement, dont le rôle de contrôle démocratique ne saurait être à nouveau contourné. En outre, la "lutte contre le terrorisme" reste au cœur de la vision stratégique française dans la région, en témoigne la récente tenue du Conseil d'Administration de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) à Abidjan (Côte d'Ivoire), et risque de marginaliser, une fois de plus, les enjeux politiques, économiques et sociaux de la crise.

“*Pourtant la traduction opérationnelle de ces évolutions est encore floue et ne doit pas exempter la France d'être transparente sur ces opérations de coopération*”

**Figure 2**

Une pancarte contre la présence française brandie lors d'une manifestation suite au coup d'État de janvier 2022 au Burkina Faso

3. La politique française au Sahel a aussi été marquée par un déficit de dialogue et une posture manquant d'humilité

Si Emmanuel Macron entendait incarner un renouvellement des relations franco-africaines, force est de constater que l'attitude de la France et les méthodes empruntées dans sa diplomatie avec les pays sahéliens continuent d'alimenter les frustrations et la perception d'une posture arrogante. Des manifestations contre la présence française ont ainsi éclaté à Bamako, Ouagadougou, mais aussi à N'Djamena et à Niamey, où le dispositif Barkhane s'est réarticulé (2500 soldats encore déployés en mai 2023[8]). Ces perceptions s'appuient certes sur une mémoire coloniale, postcoloniale et doivent être placées dans l'historicité des relations de la France avec cette région. Mais la France doit rompre avec ses ambiguïtés : beaucoup d'observateurs ont dénoncé le double standard de la France vis-à-vis des coups d'État au Tchad et au Mali. Au Mali, les projets humanitaires et de développement financés par la France sont proscrits par le gouvernement de transition depuis novembre 2022, en réaction à la décision de la France de suspendre son aide publique au développement (APD) en direction du pays, y compris l'aide transitant par les organisations de la société civile (OSC). Prise unilatéralement par l'exécutif, sans vote du Parlement, cette décision s'inscrit aux antipodes d'un discours qui jusque-là tendait à replacer les objectifs de développement en tête de pont de l'engagement de la France auprès des pays sahéliens. Cette escalade diplomatique a résulté en une forte politisation de l'aide, instrumentalisant les ONG dans des relations d'Etat à Etat et bafouant leurs principes d'indépendance et de neutralité. Cet épisode a mis en grande difficulté les OSC présentes sur place, et de nombreux projets ont dû être arrêtés, alors même que les besoins humanitaires et l'insécurité augmentent dans le pays[9].

“ [...] le rejet croissant de la politique française observé dans la région ne saurait être réduit aux conséquences d'une seule guerre informationnelle menée par la Russie. ”

Ainsi, le rejet croissant de la politique française observé dans la région ne saurait être réduit aux conséquences d'une seule guerre informationnelle menée par la Russie. Il traduit des aspirations profondes des sociétés sahéniennes à la reconfiguration des relations avec la France - sur les plans politique, économique, diplomatique, militaire - et à la réaffirmation de leur souveraineté. La France doit donc s'engager sans ambiguïté en faveur des droits humains, et dans un dialogue inclusif et régulier avec les forces vives des sociétés civiles sahéniennes, notamment les défenseur.e.s des droits humains et les mouvements citoyens, y compris avec ceux formulant des critiques vis-à-vis de la politique menée par la France dans leur pays. Se mettre à l'écoute des sociétés civiles, porteuses de critiques constructives, permettrait de mieux comprendre les racines profondes du rejet de sa présence militaire et sa politique dans la région, plutôt que de réduire ces dernières à des instrumentalisations russes. Sans cette posture d'écoute, de dialogue et d'humilité, la France ne saurait renouveler sa lecture des transformations politiques et sociales en cours sur le continent, reconnaître ses lacunes et penser des évolutions profondes de ses politiques.

4. La politique française de solidarité internationale envers les pays sahéliens manque de cohérence et d'efficacité

En effet, malgré son implication politique et militaire au Sahel, la France est loin d'accorder à la région la même priorité en termes d'aide publique au développement : elle ne figure pas dans le classement des dix plus importants bailleurs de la région, se situant ainsi derrière la Suède, le Japon ou la Norvège. Par ailleurs, les Plans de réponse humanitaire coordonnés par l'ONU pour les pays du Sahel central sont particulièrement sous-financés au vu des besoins identifiés auprès des populations[10]. Les contributions de la France sont insuffisantes à ce stade : 4,7% des financements obtenus pour le Niger[11], 4.1% pour le Burkina Faso[12], 3,9% pour le Mali[13]. Pourtant les conditions socio-économiques des populations sahéliennes ne cessent de se dégrader : l'insécurité augmente dans toute la région, de même que le nombre de victimes civiles, les violences de genre, le nombre de déplacés internes (2 millions au Burkina Faso en janvier 2023[14]) et la crise alimentaire s'aggrave, en particulier au Tchad où le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a récemment tiré la sonnette d'alarme[15]. La France, en passe de réviser sa stratégie humanitaire en 2023, doit veiller à augmenter son aide et s'assurer qu'elle atteigne les pays sahéliens.

“

Il est urgent que l'aide cible et réponde davantage aux causes profondes des crises au Sahel, en particulier la réduction des inégalités - socio-économique, territoriale, de genre, climatique - et la reconstruction des contrats sociaux.

”

La hausse de l'aide française accordée à ces pays doit nécessairement aller de pair avec le renforcement de sa qualité et de son impact. Il est urgent que l'aide cible et réponde davantage aux causes profondes des crises au Sahel, en particulier la réduction des inégalités - socio-économique, territoriale, de genre, climatique - et la reconstruction des contrats sociaux. L'aide française en direction des pays du Sahel doit donc soutenir la construction d'États sociaux protecteurs des populations, capables de fournir des services publics dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation, protection sociale), adaptés aux réalités territoriales et humaines des pays sahéliens, notamment dans le contexte de communautés nomades. Pour renforcer son impact et renforcer les sociétés civiles de la région, l'aide devrait être déployée en collaboration étroite avec des organisations locales, en permettant la pleine participation de groupes historiquement marginalisés dans les prises de décision, à l'instar des femmes et des jeunes.

Figure 3

Des femmes plantent des graines dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres pour reboiser le Sahel, à Malamawa (Niger), en juillet 2019



Par ailleurs, le recours aux prêts[16] favorise des pays à forte capacité d'absorption financière, au détriment du Sahel qui ne représentait que 4,1% des engagements de l'AFD en 2020[17]. Quant aux dons, ils ne représentent en moyenne que 60% de l'aide française, contre 88% pour les pays du CAD de l'OCDE[18]. Ces modalités d'octroi des financements français en limitent également l'accès aux OSC sahéniennes modestes, qui sont pourtant des actrices essentielles au Sahel grâce à leur ancrage territorial, leur dynamisme et leur capacité de mobilisation auprès des plus vulnérables. Au contraire, la France place le secteur privé de plus en plus au cœur de ses stratégies de développement. Aujourd'hui les Partenariats Public-Privé (PPP) se multiplient, alors que trop peu de données montrent que l'aide utilisée pour subventionner les investissements privés lutte efficacement contre la pauvreté et les inégalités. Pourtant, de plus en plus de retours d'expérience montrent que les PPP, supposés attirer les capitaux privés et donc combler le manque de financements, grèvent durablement le budget des États[19]. Présentés comme un partenariat entre acteurs égaux, les PPP résultent en fait souvent de rapports de forces brutaux très défavorables aux États africains, qui s'assoient à la table des négociations affaiblis par la dette et incapables de produire une expertise rivalisant avec celle des grands cabinets d'avocats mobilisés par les multinationales[20]. Sur ces 8 dernières années, les pays du G5-Sahel (hormis le Tchad) ont bénéficié de financement PPP français, avec une très forte augmentation depuis 2021[21]. Le rôle croissant du secteur privé dans les stratégies de développement s'illustre aussi via la multiplication d'initiatives et coalitions multi-acteurs, notamment dans le secteur agricole et climatique, dans lesquelles la France est particulièrement proactive (IAM-Africa et l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte en 2021, FARM en 2022, etc.). Ceci soulève des questions de gouvernance (place de la société civile), de transparence-redevabilité et de cohérence avec les objectifs affichés de l'APD (orientation vers des politiques publiques et des modèles de développement risquant d'aggraver les inégalités socio-économiques ou de concourir aux violations des droits humains).

NOS RECOMMANDATIONS

La France doit impérativement tirer les enseignements d'une décennie d'intervention au Sahel et penser des évolutions profondes de ses politiques avec la région, à l'heure où ses relations avec plusieurs pays y connaissent un tournant. Nous appelons tout particulièrement les parlementaires français à prendre leur pleine part dans la reconfiguration de la politique étrangère dans la région, à travers tous les outils à leur disposition (vote du PLF, missions d'information, questions orales et écrites au gouvernement, etc.), et ce afin de renforcer la redevabilité de l'exécutif.

01 RENFORCER LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

- Initier la rédaction d'un "livre blanc" parlementaire afin de tirer un bilan honnête et transparent d'une décennie de présence française au Sahel, et afin d'établir des lignes directrices pour un changement de politique dans la région, ancré dans une consultation large des sociétés civiles en France et au Sahel.
- Créer une « Délégation permanente aux droits humains et à la coopération internationale », ou à minima un groupe d'étude parlementaire dédié aux enjeux de droits humains, d'Aide Publique au Développement et d'action humanitaire, à la fois à l'Assemblée nationale et au Sénat. Cette délégation pourrait s'inspirer du modèle de la délégation des droits de l'homme (DROI) du Parlement européen ou la Commission des droits de l'homme et de l'aide humanitaire au Bundestag allemand.
- Soumettre au minimum chaque année les opérations de coopération militaire à un débat démocratique transparent incluant l'audition publique d'expert.e.s, d'universitaires, d'ONG et de représentant.e.s des sociétés civiles du Sahel, suivi d'un vote sur le maintien de ces opérations.
- Inclure de manière systématique une dimension d'évaluation du respect des droits humains et du droit international humanitaire dans les travaux des commissions parlementaires traitant des opérations extérieures, et veiller à ce que ce soit le cas pour la Commission de la défense nationale et des forces armées au sujet de l'opération militaire au Sahel.

02 ASSURER LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS MILITAIRES

- Solliciter une communication officielle, claire et transparente sur le statut et les modalités d'intervention des 2500 soldats français déployés au Niger et au Tchad après l'arrêt officiel de l'opération Barkhane[22], à la fois auprès des citoyen.ne.s des pays sahéliens et de la France.
- Solliciter une clarification juridique de la définition des OPEX afin de s'assurer que le contrôle parlementaire ne soit pas contourné quand une opération de défense n'a pas ce statut officiel.
- Mettre en place un suivi qualitatif des formations au droit international humanitaire dispensées aux forces armées françaises, notamment le module approfondi pour les OPEX.

03 SOUTENIR LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS

- S'engager plus fermement en faveur du renforcement de l'Etat de droit en dénonçant le recul des libertés fondamentales et en incluant la promotion des droits humains, notamment le droit à la liberté de réunion pacifique, le droit à la liberté d'association, le droit de manifestation, ainsi que la protection des défenseur.e.s des droits humains, dans le dialogue politique bilatéral avec les autorités des pays du Sahel.
- Mettre en place au niveau des ambassades un espace de dialogue inclusif et régulier avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur la protection des droits humains, y compris critiques vis-à-vis de la politique menée par la France dans leurs pays, afin de recueillir leurs opinions et d'adapter les actions diplomatiques.
- Renforcer le soutien technique et financier des organisations locales et nationales de droits humains, et se doter d'une véritable politique de protection et d'accueil des défenseurs et défenseuses des droits humains, à travers ces "points focaux" dans les ambassades.

Sur la quantité de l'aide

- Tenir l'engagement de 0,7% du revenu national brut alloué à l'APD d'ici 2025 comme inscrit dans la loi française[23] et augmenter la part de dons afin de pouvoir cibler davantage les Pays les Moins Avancés et les États fragiles, comme ceux du Sahel, et afin de pouvoir mieux cibler les services sociaux de base des populations.
- Pour faire face aux besoins humanitaires croissants au Sahel, et au vu de la hausse globale d'APD, inscrire dans la nouvelle Stratégie humanitaire de la République française (2023-2023) un doublement à minima des montants alloués à l'aide humanitaire pour atteindre au moins un milliard d'euros par an. Renforcer la contribution française aux Plans de réponse humanitaire de l'ONU pour chacun des pays du Sahel aujourd'hui sous-financés.

Sur la qualité de l'aide

- Une aide locale : Allouer 25% de financements directs, pluriannuels et flexibles aux organisations locales et nationales des pays sahéliens, en cohérence avec l'engagement français du Grand Bargain.
- Une aide neutre : Réaffirmer l'indépendance des ONG françaises et/ou opérant avec des financements institutionnels français vis-à-vis de l'Etat français, suite à la forte politisation de l'aide et des ONG au Mali.
- Une aide indépendante : Refuser tout conditionnement de l'aide aux intérêts économiques, migratoires et sécuritaires de la France et de l'Union européenne.
- Une aide transparente : Améliorer la transparence et la lisibilité de tous les financements facilités par la France dans les pays du Sahel (qu'ils tombent dans la catégorie d'APD ou non) et s'assurer que la Commission d'évaluation créée par la loi de 2021 en fasse une priorité.
- Une aide cohérente : Veiller à une meilleure cohérence des politiques publiques impactant les pays sahéliens (politique de coopération, diplomatie économique, politiques agricole et commerciale...) pour soutenir des modèles de développement endogènes, inclusifs et résilients.

- Une aide féministe : Alors que le Sahel est l'une des zones géographiques prioritaires du 3ème Plan national d'action "Femmes, paix et sécurité" de la France, renforcer les financements directs aux organisations locales et nationales de droits des femmes et/ou dirigées par des femmes, travaillant notamment sur la lutte contre les violences basées sur le genre, les droits et la santé sexuels et reproductifs, l'autonomisation économique et le leadership politique des femmes.



ASSAINIR LES RESSOURCES NATIONALES FACE AU SURENDETTEMENT

- Soutenir les États dans la mise en place de mesures fiscales justes et progressives, leur permettant de mobiliser des ressources financières nationales.
- Continuer à promouvoir sur la scène internationale une annulation des remboursements de dettes des pays en développement jusqu'en 2023 au moins y compris des créanciers privés, tout en protégeant les pays sahéliens contre les procédures judiciaires lancées par ces créanciers.
- Envisager des restructurations de ses propres dettes bilatérales, c'est-à-dire un aménagement de la dette qui peut prendre la forme d'annulations, d'allègements en volume ou des taux, un allongement du calendrier de remboursement, etc.

NOTES

- 1 Le Monde, "Au Mali, la junte au pouvoir demande à la France de retirer ses soldats 'sans délai'", 18 février 2022
- 2 Moussa Tchangari, "Sursaut pour le Sahel : le conflit en cours n'est pas un tournoi de football", Fondation Frantz Fanon, 8 mars 2023
- 3 L'objectif du sursaut civil, auquel la France s'est engagée en 2021, était de mieux articuler davantage la réponse militaire avec la stabilisation.
- 4 Cour des Comptes, Référé S2021-0105. "Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel et leur relation avec l'aide publique au développement", 2021
- 5 Données ACLED, disponibles à l'adresse : <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>
- 6 MINUSMA, "Rapport sur l'incident Bounty du 3 janvier 2021", mars 2021
- 7 RFI, "Forces françaises au Sahel: l'anti-Barkhane?", 23 mai 2023
- 8 Ibid.
- 9 Voir le rapport publié par l'ONU dénonçant de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par l'armée malienne et les mercenaires de Wagner du 27 au 31 mars 2022 à Moura (Mali), faisant état d'au moins 500 morts. Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, "Rapport sur les événements de Moura du 27 au 31 mars 2022", mai 2023
- 10 24% pour le Niger, 20% pour le Burkina Faso, 16% pour le Mali. OCHA Financial Tracking Service, Humanitarian Aid Contributions 2023, consulté le 12 juin 2023
- 11 OCHA Financial Tracking Service, Niger Plan de réponse humanitaire 2023, consulté le 14 juin 2023
- 12 OCHA Financial Tracking Service, Burkina Faso Plan de réponse humanitaire 2023, consulté le 14 juin 2023
- 13 OCHA Financial Tracking Service, Mali Plan de réponse humanitaire 2023, consulté le 14 juin 2023
- 14 OCHA, Burkina Faso : Aperçu de la situation humanitaire, 31 janvier 2023
- 15 RFI, "Tchad : faute de fonds, le PAM ne pourra plus nourrir réfugiés et déplacés à partir de mai", 16 avril 2023
- 16 Afin de mesurer le plus justement possible la part des prêts dans l'aide publique bilatérale française, il est nécessaire de soustraire les montants qui ne donnent pas lieu à des transferts financiers vers des pays en développement (l'aide aux réfugiés dans l'Hexagone, les frais d'écologie et les allègements de dette, respectivement 13 %, 11 % et 4 % de l'APD bilatérale en 2020) et qui, par conséquent aux yeux des OSC françaises, ne devraient même pas être comptabilisés en APD. Une fois cette soustraction faite, en 2021, les prêts représentaient plus de 40 % de l'aide bilatérale totale. Base de données du Comité d'Aide au développement de l'OCDE
- 17 Selon les rapports d'activités de l'AFD, 511 millions d'euros ont été engagés par l'AFD dans les pays du G5 Sahel en 2020. AFD, Sahel : un engagement de long terme pour la région
- 18 Base de données du Comité d'Aide au développement de l'OCDE

19 En 2018, un rapport spécial de la Cour des comptes de l'Union européenne mené sur douze PPP en proposait une analyse sévère : « La plupart des projets audités ont accusé des retards considérables de construction et présenté des dépassements de coûts significatifs . » Cour des comptes européenne, Rapport n°9/2018. Les partenariats public-privé dans l'Union européenne : de multiples insuffisances et des avantages limités, 20 mars 2019

20 « Les gouvernements africains manquent de compétences techniques et juridiques pour que ces partenariats servent leurs finances publiques », déclarait Philip Alston dans une interview, qui fut jusqu'en 2020 le rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits humains des Nations unies. Le Monde Diplomatique, "Marché de dupes en Afrique", novembre 2020

21 Base de données du Comité d'Aide au développement de l'OCDE

22 Communiqué de presse du CCFD-Terre Solidaire et de Tournons la page, "Opérations militaires françaises au Sahel : un changement de cap toujours sans consultation ni contrôle démocratique", 23 mai 2023

23 LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

24 Base de données du Comité d'Aide au développement de l'OCDE

25 Le précédent engagement prévoyait d'allouer 500 millions d'euros par an à l'aide humanitaire d'ici 2022. Voir les Recommandations de la commission humanitaire de Coordination SUD sur la Stratégie humanitaire de la République française (2023-2027), septembre 2022

26 Le Grand Bargain, lancé lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire en 2016, est un accord unique entre les plus grands bailleurs et agences humanitaires qui se sont améliorés à améliorer l'efficacité de l'action humanitaire, notamment par un soutien renforcé aux acteurs locaux et nationaux. The Grand Bargain, Workstream 2: Localisation

27 "Il est institué une commission d'évaluation de l'aide publique au développement, placée auprès de la Cour des comptes. Elle conduit des évaluations portant sur l'efficacité, l'efficacités et l'impact des stratégies, des projets et des programmes d'aide publique au développement financés ou cofinancés par la France. Elle contribue à la redevabilité de la politique de développement solidaire et à la transparence sur les résultats atteints ainsi qu'à l'information du public." LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

28 Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 3ème plan national d'action de la France 2021-2025. Mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies "Femmes, paix et sécurité"

29 Le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), piloté par l'AFD et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, déploie plusieurs projets d'envergure au Sahel et constitue une bonne pratique dans le secteur à pérenniser.

